

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

octobre 2024



SOCIÉTÉ RÉGIONALE
DU LOGEMENT DE HERSTAL

63

SOCIÉTÉ RÉGIONALE
DU LOGEMENT - HERSTAL



A.I.S. de la Basse Meuse

P. 6-7 **DOSSIER**

COLLABORATION A.I.S. BASSE-MEUSE – S.R.L.H.

**UN GUICHET UNIQUE POUR NOS CONCITOYENS
EN QUÊTE D'UN LOGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE**

05

APPLICATION CONNECTOIT :
VOS DÉMARCHES
EN QUELQUES CLICS



08

PLAN DE RÉNOVATION :
APRÈS LA PRÉALLE,
PONTISSE !



VITRERIE

Duchaine.be

CHÊNÉE - LIÈGE

☎ 04 365 13 77

INO
CONSTRUCTIONS
Travaux publics et privés

Transformations lourdes de bâtiments
Constructions annexes • Rénovations de bâtiments



Ino-Constructions SPRL • 0479 292 004



batitec



Votre constructeur

UMAN

architect

Liège • Marche • Huy • Dalhem

Liège Rue du Fort, 7 bte3
4460 Grâce-Hollogne

Tel. 04/378.98.00

uman.eu

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



Contact

Joël Bisschop

04 256 95 74

j-bisschop@srlherstal.be



www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- ➔ Bienvenue au **nouveau C.C.L.P.** !
- ➔ **Application** : connectoit
- ➔ **Fuites** : contrôlez vos canalisations !

P. 6-7 DOSSIER

- ➔ **COLLABORATION A.I.S. Basse-Meuse – S.R.L.H.** : un guichet unique

P. 8-9 DANS NOS MURS

- ➔ **Plan de rénovation** : Pontisse
- ➔ Tous les **extincteurs**, bientôt **remplacés**
- ➔ Prenez soin de vos **balcons** !

P. 10-11 EN PRATIQUE

- ➔ Réglementation : **locataires**
- ➔ **Vente logements**
- ➔ **Entretien** : gouttières, Tuyaux de descente et Corniches

P. 11 AGENDA

- ➔ Les futurs **congés** à la SRL Herstal
- ➔ Les **congés** de nos **chargées de clientèle**

Éditeur responsable :
Frédéric Sevrin,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

ENTRAIDE ET COLLABORATION

Chers locataires de la SRL Herstal,
Chers amies, chers amis,



Les beaux jours s'éloignent, et avec eux l'été qui nous a permis de profiter de nos extérieurs. C'est désormais le moment de ranger les terrasses, de nettoyer les corniches des maisons individuelles et de préparer nos habitations pour la saison froide. En prenant soin de notre cadre de vie, chacun contribue à rendre nos quartiers plus agréables, par exemple à votre niveau, comme on disait avant "je vais faire mon devant" ou "je vais faire mon samedi" alors que nous étions vendredi! Les anciens doivent se souvenir de ces expressions liégeoises et les transmettre aux jeunes. Soyez fiers de faire régulièrement votre trottoir et votre rigole.

De notre côté, nous poursuivons notre plan de rénovation. A La Préalles, les travaux vont bon train. Nous nous tournons désormais vers Pontisse, où nous lancerons prochainement les rénovations de 213 logements, visant à améliorer l'isolation, à remplacer les équipements périmés et à assurer un meilleur confort thermique pour tous les habitants, toujours dans un but d'économie pour votre porte monnaie en ces temps pas faciles tous les jours. Bien qu'aucun déménagement ne soit nécessaire, il est important que les logements soient préparés en amont. L'accompagnement social des locataires reste, comme toujours, au cœur de nos préoccupations. Par convenance, réserver un bon accueil aux différents corps de métiers SRLH ou sous traitant, ils sont là pour votre bien et non pour vous embêter.

Dans cette édition, nous mettons également en lumière notre partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) de la Basse-Meuse qui propose des logements à loyer modéré aux personnes dans le besoin. Ensemble, nous nous engageons à offrir des logements de qualité, tout en maintenant un accompagnement rigoureux pour les propriétaires et locataires et un service accessible à tous.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer que le nouveau Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (C.C.L.P.) est en place. Ce comité est votre relais direct, veillant à ce que vos préoccupations soient entendues, toujours dans le sens d'un intérêt général bien sûr et ainsi améliorer le quotidien de chacun et à améliorer votre quotidien. Leur engagement est précieux pour renforcer la communication entre vous et nous. Je me tiens également avec plaisir à votre écoute pour tout relais ou renseignements et en tant que président, je leur souhaite la bienvenue et une bonne collaboration.

Alors que l'automne s'installe, nous poursuivons nos efforts pour améliorer votre quotidien, avec sérénité et engagement. La SRLH, moi-même et vous, continuons à bâtir un cadre de vie où l'entraide et le bien-être de chacun sont nos priorités ! Pensez à notre belle devise Nationale "l'Union fait la Force".

Philippe Bohet, Président de la SRL Herstal

LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES

Bienvenue au nouveau C.C.L.P. !

Dix personnes composent le nouveau Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires, qui a pour mission de relayer les informations entre notre société et vous.



Au premier rang : Jurdan Corinne, Kleyntsens Nicolas, Lambrette Isabelle et Lofele Ewanzo Bemanga
Au second rang : Fretz Jean-Marie, Heudt Lucien, Delarge Gilles, Quici Stéphane et Mathieu Jean - Absent : De Luca Dany

Les élections visant à renouveler le Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (C.C.L.P.) ont eu lieu début 2024. Douze candidats ont été élu sans lutte, le C.C.L.P. pouvant en accueillir jusqu'à 30. Deux personnes se sont néanmoins rétractées depuis lors. L'équipe est donc composée de 10 personnes venant des différents quartiers. Quatre d'entre elles faisaient déjà partie du précédent C.C.L.P.

Le bureau du Comité est constitué des personnes suivantes :

- ➔ **Président** : Monsieur Jean-Marie FRETZ
- ➔ **Secrétaire** : Madame Isabelle LAMBRETTE
- ➔ **Trésorier** : Monsieur Gilles DELARGE

Pour rappel, ce comité a pour mission d'assurer les relations entre la société de logement, les propriétaires et les locataires, notamment :

- ➔ Répondre aux questions d'intérêt collectif
- ➔ Accueillir les nouveaux locataires en collaboration avec la société
- ➔ Organiser et participer à des activités et des animations de quartier, en partenariat avec les acteurs locaux (Commune, CPAS, société de logements...)
- ➔ Donner son avis sur les relations entre la société et les habitants, sur l'entretien des logements et leurs abords, sur les projets de rénovation et de construction...
- ➔ Contrôler et approuver les charges locatives
- ➔ Informer les locataires et propriétaires sur les missions du comité, sur ses activités et les avis qu'il rend.

La première rencontre avec le nouveau C.C.L.P. a eu lieu le 9 septembre. Nous tenons à souhaiter bienvenue et bon travail à toutes les personnes qui le composent !

Plus d'informations à l'adresse :

cclpherstal@gmail.com

LE LOGEMENT PUBLIC EN UN CLIC !

connectoit.be



APPLICATION

Connectoit : vos démarches en quelques clics

Une nouvelle application visant à faciliter vos démarches administratives et les contacts avec votre société de logement est en cours de test.

Connectoit est une nouvelle application qui facilite les démarches administratives des candidats locataires. Développée par la Société Wallonne du Logement en partenariat avec les sociétés de logement de service public, elle est actuellement en phase de test.

« Sur cette plateforme, les candidats locataires peuvent suivre leur dossier, ajouter des documents, mettre à jour les informations du ménage, chatter avec nous, nous poser des questions..., explique Audrey Burette, coordinatrice clientèle à la S.R.L. Herstal. Nous sommes une société test. A terme, il est prévu que cette application soit également développée pour les locataires ».

Connectoit est disponible 24 heures sur 24 depuis son smartphone, ordinateur ou tablette à l'adresse :

connectoit.be.



FUITES

Contrôlez vos canalisations !

Il arrive parfois que les factures d'eau réservent des surprises... Des fuites dans les canalisations de votre logement peuvent passer inaperçues, et elles pèsent lourd sur la note ! Pour les éviter, vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et votre consommation.

Sachez avant tout que si vous constatez une fuite, des gouttes **avant** le compteur d'eau, il est inutile de nous appeler... C'est la C.I.L.E. (Compagnie Intercommunale des Eaux) qui prend en charge toute cette partie de l'installation, compteur compris.

Ce qui est situé **après** le compteur, par contre, est de votre responsabilité. Il est donc important de surveiller cette partie de l'installation. Point d'attention particulière : un petit robinet situé juste après le compteur sert à purger les canalisations. Il arrive régulièrement que ce robinet soit légèrement ouvert et laisse donc couler de l'eau. Situé après le compteur, cette eau qui s'échappe sera comptabilisée sur votre facture. Il s'agit parfois d'un simple goutte-à-goutte, mais prenez-y garde car il peut vous coûter cher sur le long terme !

Nous vous rappelons un geste simple pour vérifier qu'il n'y a pas de fuite sur votre installation : après vous être assuré qu'aucun équipement consommateur d'eau n'est utilisé (WC, eau chaude, machine à lessiver...), notez l'index du compteur. Quelques heures plus tard, vérifiez à nouveau. Si vous n'avez pas utilisé d'eau, votre compteur devrait afficher un index identique.

COLLABORATION A.I.S. BASSE-MEUSE – S.R.L.H.

UN GUICHET UNIQUE POUR NOS CONCITOYENS EN QUÊTE D'UN LOGEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Depuis sa création, l'Agence Immobilière sociale de la Basse-Meuse travaille main dans la main avec votre société de logements. Situées dans le même bâtiment, les deux structures collaborent au quotidien pour offrir un service le plus qualitatif possible en matière de logement d'utilité publique.

L'Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) de la Basse-Meuse est l'une des 31 A.I.S. présentes en Wallonie. Créée en 2011, elle couvre les territoires des communes partenaires de Bassenge, Juprelle, Oupeye et de la Ville de Herstal. Aujourd'hui, l'A.I.S. de la Basse-Meuse gère 101 mandats de gestion relatifs à 101 logements (68 à Herstal, 27 à Oupeye, 3 à Bassenge et 3 à Juprelle).

L'équipe en charge de l'A.I.S. Basse-Meuse se compose de Marylène Thomas, médiatrice sociale, de Vincent Mahy, référent technique, et de Nathalie Frank, secrétaire. La gestion journalière de l'A.I.S. de la Basse-Meuse est assurée depuis sa création par François Vergniolle, l'Administrateur-délégué.

Une Agence Immobilière Sociale est une ASBL agréée par le Gouvernement wallon. Elle agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires.

SES MISSIONS :

- Maintenir, réintroduire ou créer des logements de qualité qui répondent aux critères de sécurité et de salubrité de la Wallonie
- Mettre ces logements à disposition des locataires pour un loyer modéré
- Contrôler le respect des obligations des propriétaires et des locataires, et jouer un rôle de médiateur en cas de conflit
- Assurer la maintenance technique de chaque logement
- Garantir un accompagnement régulier des locataires.

MAIS COMMENT FONCTIONNE UNE A.I.S., ET EN PARTICULIER CELLE DE LA BASSE-MEUSE ?

Faisons le point avec Marylène Thomas, médiatrice sociale, François Vergniolle, Administrateur-délégué, et Jean-Louis Lefèvre, Président de l'A.I.S. Basse-Meuse.

Marylène Thomas, quelles sont les conditions pour pouvoir bénéficier d'un logement géré par l'A.I.S. ?

M.T.: Il ne faut pas être propriétaire ni usufruitier et il ne faut pas dépasser un certain plafond de revenu annuel imposable.

Avez-vous souvent des candidats locataires qui sont également inscrits auprès de la S.R.L.H. ?

M.T.: Oui, très souvent, et on les encourage à s'inscrire auprès des deux opérateurs-logements.

Quel est le loyer moyen payé pour un logement géré par l'A.I.S. ?

M.T.: Le loyer moyen est de 424,06€.

François Vergniolle, vous êtes à l'initiative de la création de l'A.I.S. Basse-Meuse en 2011. A l'époque, vous étiez le Directeur Gérant de la SRLH. Les deux institutions ont toujours partagé les mêmes locaux. Ce n'est sans doute pas un hasard ?

F.V.: Effectivement ! Le souhait, partagé avec la Ville de Herstal, a toujours été de rassembler en un même lieu les services "logement" ouverts au public. Le service "logement" de la Ville et le service "rénovation urbaine" ont également, pendant quelques années, été présents dans le même bâtiment que nous, rue En Bois, 270.

Au-delà de l'idée de guichet unique, pensez-vous que les deux institutions sont complémentaires ?

F.V.: Les deux institutions ont plusieurs points communs mais la réglementation wallonne organise leur fonctionnement de façon différente. Si le public concerné est le même, les modalités de location (montant du loyer, contrat de bail, etc.) diffèrent. La présence en même lieu de la S.R.L.H. et de l'A.I.S. Basse-Meuse permet néanmoins des échanges professionnels très positifs qui contribuent à une collaboration efficace.



Nathalie Frank (secrétaire), François Vergniolle (Administrateur-délégué), Marylène Thomas (médiatrice sociale) et Vincent Mahy (réfèrent technique)

Jean Louis Lefebvre, vous êtes le Président de l'A.I.S. de la Basse-Meuse. En 2015, vous avez été l'un des initiateurs de la Charte de Mixité Sociale et urbaine, à Herstal. Pouvez-vous nous dire en quoi elle a favorisé l'activité de l'A.I.S. Basse-Meuse ?

J.-L.L.: Sincèrement, sans vouloir manquer d'humilité, je suis très fier de cette charte, qui démontre son efficacité à Herstal et semble avoir inspiré quelques autres entités, voire la Région wallonne. Grâce à celle-ci, trois nouveaux logements sont actuellement mis en gestion à l'A.I.S. par les promoteurs et sont déjà occupés par des familles.

Liés par des conventions, 11 nouveaux logements sont actuellement en cours de construction et devraient être bientôt mis à disposition de l'A.I.S., alors que 11 autres nouveaux logements font l'objet d'un accord ferme et attendent le début du chantier. En conclusion, grâce à la charte de mixité sociale et urbaine de la Ville de Herstal, ce sont quelque 35 logements obtenus pour l'A.I.S. Basse-Meuse au profit des familles

L'A.I.S. de la Basse-Meuse ne se contente pas de prendre en gestion des logements mais investit également ses moyens dans des acquisitions ou des rénovations. Pouvez-vous nous en dire plus en ce qui concerne le n° 24 de la Place Gilles Gérard ?

J.-L.L.: Avoir une vue transversale de la ville de Herstal génère des opportunités ! La Présidence d'Urbéo et de l'A.I.S. Basse-Meuse m'a permis de valoriser un bâtiment sous utilisé et de l'affecter à du logement social, de qualité et très bien isolé. Je suis heureux de cette très belle réalisation aux abords d'une place rénovée, et à proximité des transports en commun, des écoles et des services. Cette rénovation complète composée de trois chambres et de toutes les commodités abrite dorénavant une famille avec un loyer modéré.

D'autres investissements à venir ?

J.-L.L.: Notre agence vient d'acquérir, sur fonds propres à Milmort, un appartement deux chambres de très grande qualité qui n'attend plus que ses occupants !



INFORMATIONS PRATIQUES

A.I.S BASSE-MEUSE

Rue en Bois 270/1 - 4040 Herstal
04 264 10 39 - info@aisbassemeuse.be
www.aisbassemeuse.be

☎ **Marylène Thomas, médiatrice sociale :**
marylene.thomas@aisbassemeuse.be

☎ **Vincent Mahy, réfèrent technique :**
vincent.mahy@aisbassemeuse

PERMANENCES

Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois
de 8h à 10h dans les locaux du CPAS
(Place Jean Jaurès 45, 4040 Herstal).



TRAVAUX

Plan de rénovation : après La Préalles, Pontisse !

Les travaux de rénovation des 65 logements de La Préalles se poursuivent. Tant et si bien que nous devrions entamer un nouveau chantier similaire cet automne, à Pontisse.

Notre plan de rénovation se poursuit ! Le chantier de rénovation des 65 logements de La Préalles se déroule comme prévu. Quatorze logements sont déjà terminés, douze sont en cours d'aménagement. Les travaux, qui ont débuté en avril, devraient s'achever mi-2025.

Par ailleurs, nous nous apprêtons à lancer les deux chantiers de Pontisse, qui concernent la rénovation de 213 logements (maisons et immeubles de 2 ou 3 appartements). Comme à La Préalles, il s'agit d'isoler et de rénover l'enveloppe des bâtiments de manière à assurer leur isolation et un meilleur niveau de confort. Concrètement, cela implique de remplacer les châssis et les chaudières, de supprimer les cheminées, ainsi que d'isoler les toitures et les façades.

Ces travaux ne nécessitent aucun déménagement mais ils requièrent que les logements soient préparés. Nous espérons démarrer en novembre.

Rappelons qu'en parallèle à toute cette dynamique technique, nous assurons un accompagnement social des locataires concernés par les travaux.



Une référente sociale participe à toutes les réunions de chantier. Elle rencontre les habitants lors des visites préalables et se charge d'assister les personnes qui ont des difficultés à préparer leur logement pour les travaux. Des formations sur les économies d'énergie sont également organisées pour les habitants concernés.

Ces travaux sont une épreuve pour certains locataires. Mais nous tenons à rappeler qu'ils ont pour but d'améliorer le bien-être et de garantir un maximum d'économie d'énergie.

Plus d'informations auprès de Madame Laura BANSE, référente sociale : laura.banse@srlherstal.be

NOUVELLE ENTREPRISE

Tous les extincteurs, bientôt remplacés

Une nouvelle entreprise sera prochainement désignée pour installer de nouveaux extincteurs.

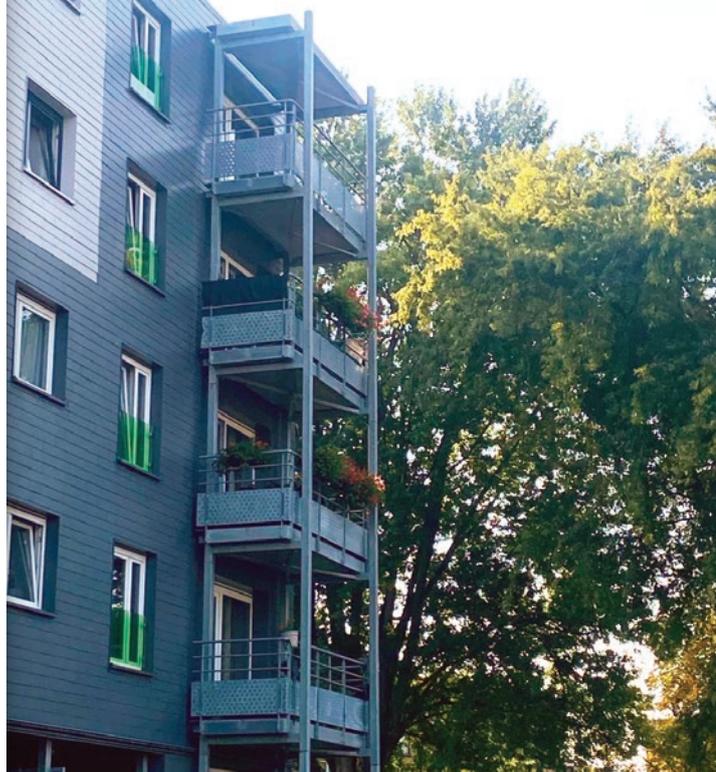


Notre contrat avec la firme SICLI, entreprise spécialisée dans le domaine de la protection incendie, prendra fin le 31 décembre 2024. C'est cette société qui avait placé tous les extincteurs situés dans nos bâtiments. SICLI n'a pas souhaité remettre offre pour le marché à venir.

Actuellement, nous ne pouvons pas encore communiquer le nom de l'entreprise qui lui succèdera. Nous pouvons néanmoins déjà vous informer que celle-ci viendra installer de nouveaux extincteurs dans le courant du mois de décembre. SICLI, quant à elle, viendra récupérer les anciens extincteurs début 2025.

Vous recevrez une information spécifique à ce sujet en temps voulu, vous précisant la procédure d'installation des nouveaux extincteurs ainsi que la reprise des anciens.

Nous comptons sur la disponibilité de chacun d'entre vous pour que cette campagne de remplacement se déroule au mieux et déjà, nous vous remercions.



ENTRETIEN

Prenez soin de vos balcons !

Les balcons font partie intégrante de vos logements, nous vous demandons d'y être attentifs ! Pour le bien-être de tous, nous vous remercions de veiller à leur propreté.

Un balcon propre et bien rangé contribue à un cadre de vie agréable pour vous et vos voisins. Pensez à ne pas y entreposer des objets qui n'ont rien à y faire, et à garder les poubelles dans les caves ou dans les lieux prévus à cet effet. Merci à chacun d'entre vous de veiller à la qualité de vie dans votre immeuble !





LOYERS 2025

Complétez votre dossier rapidement !

Nous entrons déjà dans la dernière phase de préparation des loyers pour 2025. Dès ce mois d'octobre, des courriers recommandés seront envoyés aux personnes dont le dossier n'est pas encore à jour.

Réagissez rapidement et transmettez-nous vite les pièces demandées ! Ces informations nous permettent de calculer le loyer correspondant à votre situation. Sans elles, nous serons contraints d'appliquer le loyer maximum, ce qui ne sera dans l'intérêt de personne...

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre collaboration !



Vente logements

Prochainement, la maison située rue Beaumont le Roger 2 à LIERS sera mise en vente.

Afin d'être informés des modalités de la vente, nous vous conseillons de vous abonner à notre page facebook et de consulter régulièrement notre site internet.

RÉGLEMENTATION

De nouvelles modifications pour les locataires

Le nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) relatif à la location des logements de service public est entré en application. Il propose des modifications dès le 1^{er} octobre.

Le nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) réglementant le travail des sociétés de logement public est entré en vigueur le 1^{er} avril 2024.

Plusieurs modifications relatives à la location des logements ont été mises en application directement. Ces premiers changements visent essentiellement les candidats-locataires, car ils établissent des évolutions en matière d'attribution des logements. Toutes les personnes concernées en ont été informées.

De nouvelles modifications devaient intervenir dès le 1^{er} octobre. Elles concernaient cette fois, notamment, le sort du logement en cas de décès du locataire en titre et les logements à loyer d'équilibre. Nous ne pouvons néanmoins pas encore vous en dire plus, nous attendons des informations concrètes sur les mises en application.

Nous reviendrons vers vous très prochainement avec ces précisions.



ENTRETIEN

Gouttières, tuyaux de descente et corniches

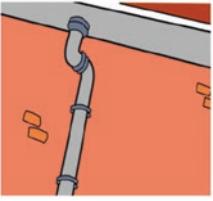
L'automne est là, il est important de respecter quelques consignes pour éviter les désagréments, notamment en ce qui concerne le nettoyage des corniches et des gouttières.

Les règles d'entretien des gouttières et tuyaux de descente sont différentes selon que vous viviez dans un logement individuel ou dans un immeuble collectif.

Si vous êtes locataire d'une maison, c'est vous qui êtes responsable du nettoyage des gouttières et de l'évacuation des feuilles, déchets et autres objets susceptibles de les boucher.

Si vous occupez un appartement dans un immeuble collectif, le nettoyage est assuré par la S.R.L. Herstal. Son coût est inclus dans vos charges locatives ou vous est facturé directement.

Dans les deux cas, la S.R.L. Herstal se charge des réparations nécessaires si elles sont abîmées ou en cas de vétusté. Toutes les instructions nécessaires se trouvent dans votre farde d'accueil. Votre chargée de clientèle reste aussi à votre disposition.

GOUTTIÈRES ET TUYAUX DE DESCENTE	LOCATAIRE	SRL HERSTAL
	<p>Si vous êtes seul locataire du logement (maison) : vous nettoyez les gouttières et vous évacuez les objets qui pourraient les boucher (feuilles, déchets, etc.).</p> <p>Si vous êtes dans un immeuble à appartements, vous devez payer le nettoyage fait par la SRL Herstal. Votre paiement est inclus dans les charges locatives que vous payez tous les mois avec votre loyer ou vous est facturé en direct.</p>	<p>Nous réparons si elles sont abîmées et remplaçons en cas de vétusté.</p> <p>Si vous êtes dans un immeuble à appartements : nous nettoyons les gouttières, tuyaux...</p> <p>Nous vous facturons ce nettoyage dans les charges locatives que vous payez tous les mois avec votre loyer ou nous vous le facturons en direct.</p>

Les futurs congés à la SRL Herstal

NOVEMBRE

Vendredi 1^{er} novembre
→ Toussaint

Lundi 11 novembre
→ Armistice 1^{ère} guerre mondiale

DÉCEMBRE

Mercredi 25 décembre

Jeudi 26 décembre
→ Noël

JANVIER

Mercredi 1^{er} janvier

Jeudi 2 Janvier
→ Nouvel an

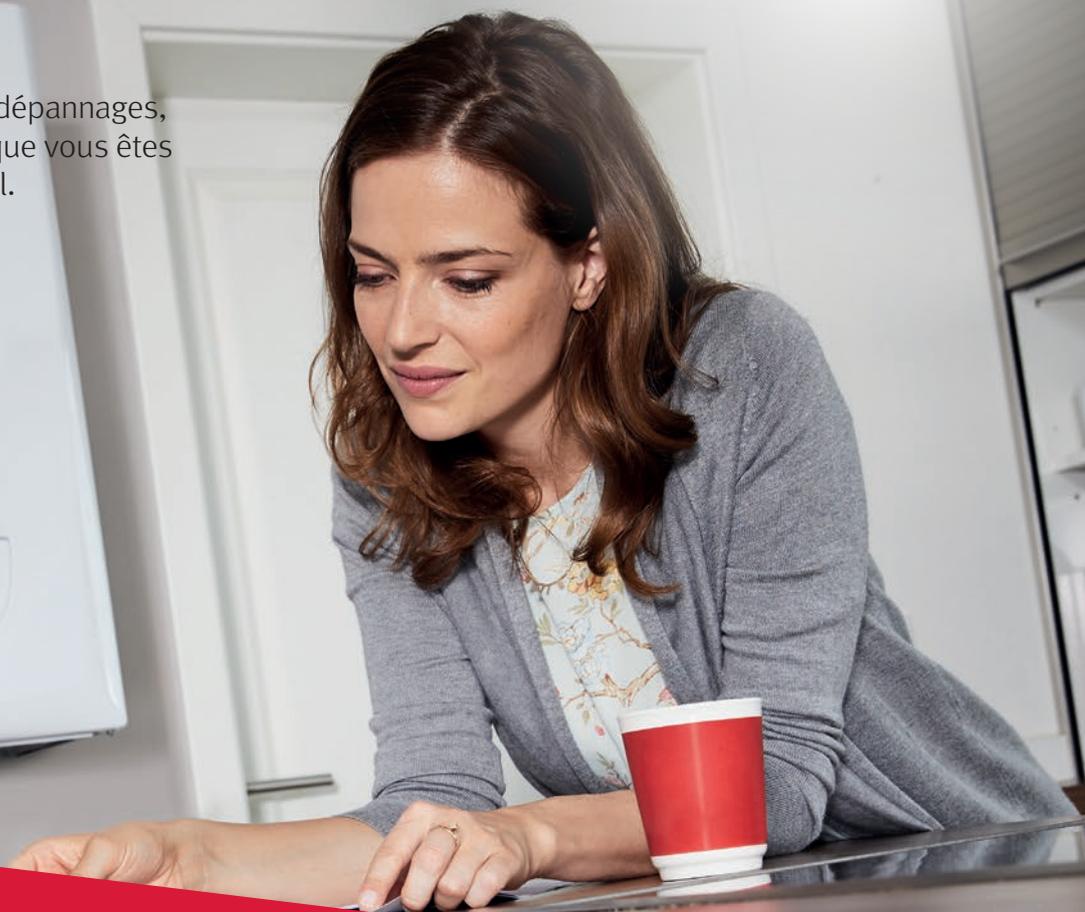


NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :



02 800 49 15

Pour toutes demandes de dépannages,
veuillez svp bien préciser que vous êtes
locataires de la SRL Herstal.



Chaudières à condensation Bulex

Aujourd'hui, vos solutions de demain

Un intérieur où règne une douce chaleur et où vous profitez d'une eau chaude sanitaire à bonne température ? Avec les chaudières au gaz de Bulex, vous profitez d'un confort optimal.

Nous investissons en effet dans les toutes dernières technologies et cherchons toujours à nous améliorer. Un avantage que vous constaterez immédiatement au montant de vos factures d'énergie et à vos émissions de CO₂ : les unes comme les autres afficheront une nette diminution.



ThermoMaster

ThemaFast Condens

Thema Condens A